



Le coronavirus confronte notre société avec une crise inédite. Il est fondamental que chacun respecte les règles de sécurité pour arrêter ce virus. Restez donc chez vous autant que possible, évitez les contacts directs et prenez bien soin de vos proches. Ensemble, nous pouvons vaincre le coronavirus.



Chères Jettoises, chers Jettois, Chers amis,

Comment pourrais-je, aujourd'hui, discourir sur autre chose que sur la crise sanitaire exceptionnelle que nous traversons toutes et tous à l'échelle de la planète ? Les mesures mises en place pour limiter la propagation du coronavirus sont inédites, sans précédent. Face au confinement demandé, à la mise entre parenthèses de notre vie sociale, au ralentissement de pans entiers de notre société, elles donnent lieu de nous interroger sur notre résilience à tous, sur notre capacité à réagir, à nous adapter, à nous réinventer.

Déjà, de nouvelles formes de solidarité citoyenne émergent ci et là : suivre les consignes, proposer ses services, téléphoner à ses proches, faire des dons, accueillir les enfants des personnels de santé, applaudir collectivement le personnel hospitalier, faire de l'humour pour prendre de la distance... Mettre les bouchées doubles en ce qui concerne les associations pour aider celles et ceux qui, plus que d'autres, sont dans le besoin parce qu'ils sont sans-abris, réfugié(e)s ou encore victimes de violence conjugale... S'agissant des entreprises, pour celles qui ne sont pas tenues de fermer, redéfinir leur manière de fonctionner pour adapter leur offre en toute sécurité à l'heure du coronavirus.

Quant aux institutions publiques : à Jette comme ailleurs, nos agents communaux et du CPAS se mobilisent pour assurer la continuité du service public. Les réunions du conseil et du collège sont assurées, certes sous des formes inédites mais en toute légalité. Les personnels soignants, d'encadrement scolaire, de sécurité sont à pied d'œuvre. Qu'ils soient tous ici remerciés pour leur prise de risque et leur professionnalisme.

Dans ce contexte mondial incertain, face à ce confinement forcé et inscrit plus que probablement dans la durée, il y a fort à parier que des prises de conscience vont émerger. Que sur le plan mondial, cette crise nous forcera à ne plus commettre les erreurs du passé, à décentraliser certaines activités, à nous tourner vers un système plus résilient, peut-être moins efficient sur le plan économique mais qui intègre enfin le climat, le facteur social et le risque sanitaire à leur juste valeur. Et qu'à échelle locale, le temps que certain(e)s auront pris, en arrêtant de courir, à se reconnecter à soi et à sa famille, à retisser des liens avec les voisins, avec l'épicier du coin, avec l'agent de sécurité du supermarché contribuera, à terme, à faire émerger de nouveaux possibles. Il s'agira alors de les fructifier.

D'ici-là, soyez remercié(e)s de respecter les recommandations, de veiller à vos proches, à vos voisins, à nos malades, à nos aînés. Ayons une pensée particulière envers les plus démunis, les étudiants, les couples qui battent de l'aile, les personnes seules, les familles au lieu de vie modeste.

C'est d'une société solidaire dont nous avons besoin et non d'un monde sécuritaire. Ensemble, avec sang-froid, civisme et responsabilité, nous y arriverons. Prenez soin de vous et de votre prochain.

■ Votre bourgmestre, Hervé Doyen

Infos pratiques

La Maison communale
Chaussée de Wemmel, 100
1090 Jette
Tél.: 02.423.12.11

Heures d'ouverture de l'administration communale

Dans le cadre des mesures contre le coronavirus, l'administration communale est accessible, uniquement sur rendez-vous :

- 02.423.12.11, du lundi au vendredi de 8h30 à 13h, y compris le jeudi – pas d'ouverture le jeudi jusque 19h
- Les citoyens sont invités à prendre rendez-vous auprès de l'administration communale uniquement pour les démarches indispensables et à postposer leur démarche si elle peut attendre.
- L'accueil du bâtiment Theodor 108 est fermé. Les services Gestion du Territoire et Gestion foncière et Habitat sont accessibles uniquement sur rendez-vous et uniquement pour des dossiers urgents.
 - Permis d'urbanisme - 02.422.31.49 ;
 - Permis d'environnement 02.422.31.55 ;
 - Gestion foncière et Habitat - 02.423.13.62/63
- Le guichet électronique Irisbox reste disponible 24h/24 et 7j/7 pour obtenir de nombreux certificats et actes administratifs.

Facebook : @jette1090
Infos : www.jette.be

Retrouvez-y aussi la version digitale du Jette Info

Il s'est dit au conseil communal du 19 février 2020 ...

Suite à une demande introduite par le Chef de Corps de la zone de police Bruxelles-Ouest en décembre dernier, le conseil communal a décidé, lors de sa séance de février, d'autoriser la zone de police à faire usage de caméras mobiles portatives de type Bodycam (caméra de corps).

Cette autorisation a été accordée sous plusieurs conditions très strictes, dont l'obligation d'en faire usage conformément à la loi sur la protection de la vie privée, de manière exclusivement visible et uniquement après avertissement oral. Ces caméras mobiles permettront l'enregistrement vidéo, audio ainsi que la prise de

photos et auront pour objectif d'éclaircir les événements en cas de débordement, de plainte ou d'enquête. Ainsi, elles seront un moyen complémentaire de constatation et d'enquête dans la recherche de preuves, en cas de délit de fuite ou d'incivilité sur la voie publique, par exemple. Nous reviendrons

plus en détail sur cette mesure en temps voulu dans le Jette Info.

La prochaine séance du conseil communal se tiendra le :

mercredi 29 avril 2020 à 20h

■ Vous trouverez l'ordre du jour et le contenu de chaque séance sur <https://publi.irisnet.be>.



HERVÉ DOYEN
BOURGMESTRE

- Contrats de quartier et Politique des grandes villes
- Communication, Participation et Information
- Qualité
- Sécurité
- Assistance aux victimes, Médiation et Mesures alternatives
- Finances et Budget
- Tutelle CPAS
- Infrastructures bicommunautaires
- Cultes



BERNARD VAN NUFFEL
1^{ER} ÉCHEVIN

- Patrimoine, Energie et Climat (lié au patrimoine)
- Charroi
- Aménagement urbain
- Plantations, serres et parcs communaux
- Politique de l'eau (égouts, maillage bleu, ...)



MOUNIR LAARISSI
5^{ÈME} ÉCHEVIN

- Culture francophone
- Jeunesse et seniors francophones
- Activités bicommunautaires
- Propreté publique



OLIVIER CORHAY
2^{ÈME} ÉCHEVIN

- Enseignement francophone et Accueil extrascolaire
- Logement



JACOB KAMUANGA
6^{ÈME} ÉCHEVIN

- Personnel
- Vie sociale et citoyenneté
- Santé
- Maison de l'Emploi



CLAIRE VANDEVIVERE
3^{ÈME} ÉCHEVIN

- Etat civil et Démographie
- Développement durable et Environnement
- Commerce équitable
- Coordination Plan Climat et Qualité de l'air
- Personne handicapée, Egalité des chances et Intégration



NATHALIE DE SWAEF
7^{ÈME} ÉCHEVIN

- Mobilité urbaine et Qualité de l'air (liée à la mobilité)
- Communauté flamande et Enseignement néerlandophone
- Jeunesse et seniors néerlandophones
- Solidarité internationale (Nord-Sud)



BENOÎT GOSSELIN
4^{ÈME} ÉCHEVIN

- Prévention urbaine
- Sports
- Commerce, Economie, Animations



SHIRLEY DOYEN
8^{ÈME} ÉCHEVIN

- Urbanisme et Immeubles et terrains à l'abandon ou négligés
- Protection du Patrimoine
- Famille et Petite enfance

- Présidente du CPAS de Jette



BRIGITTE DE PAUW

Permanences :

Les membres du collège des bourgmestre et échevins n'ont pas de permanences fixes. Si vous souhaitez les rencontrer, vous pouvez contacter leurs cabinet pour obtenir un rendez-vous téléphonique. Toutes les infos sur www.jette.be.

Collège des bourgmestre et échevins 2018-2024

Infos et contacts www.jette.be

Coronavirus

Comment un virus paralyse le monde entier

Le coronavirus a fait son apparition en Chine début janvier. Les semaines suivantes, le virus s'est frayé un chemin notamment jusqu'en Europe. Aujourd'hui, le monde entier est concerné et les autorités tentent de lutter contre sa propagation à l'aide de mesures drastiques. Ou comment un virus paralyse le monde entier...

Lorsque le coronavirus faisait lentement son apparition dans nos contrées, l'heure était encore aux réactions amusées pour certains. Alors que le gouvernement décidait de fermer les cafés et les restaurants, des lockdown parties étaient même organisées çà et là. Moins de 3 semaines plus tard, cela nous semble hallucinant. Sur base des recommandations des experts, les autorités ont adopté des mesures de plus en plus strictes. Et bien que ces restrictions aient un grand impact sur notre société, sur notre économie et sur notre vie quotidienne, elles constituent le seul angle d'approche raisonnable pour garantir la santé publique. En laissant le virus prendre ses droits, nos hôpitaux ne seraient pas à même de contenir le flux de patients les plus gravement touchés, avec un nombre de victimes mortelles incontrôlable à la clé. Il est donc indispensable de respecter les recommandations strictes, non seulement pour nous protéger nous-mêmes ainsi que nos proches, mais aussi pour protéger les groupes les plus vulnérables (dont les seniors).



Au moment où vous recevrez votre journal d'information, autour du 5 avril, le premier terme fixé pour les mesures de confinement (distanciation sociale, télétravail, annulation des événements, ...) aura été atteint. Les autorités ont d'ores et déjà décidé de prolonger ces mesures jusqu'au 19 avril, avec une éventuelle prolongation supplémentaire jusqu'au 3 mai. Nous pouvons seulement espérer que les prescriptions aient été respectées et qu'elles auront été suffisantes pour permettre de sauver un maximum de personnes.

Vrai visage

Toute la problématique liée à cette pandémie nous a permis d'apprendre pas mal de choses sur la nature humaine. Avec d'un côté le comportement paniqué, voire égoïste, de certaines personnes dans les supermarchés,

prêtes parfois à se battre pour repartir avec le 'dernier' rouleau de papier toilette, alors qu'aucun risque d'approvisionnement n'a jamais été évoqué. Mais heureusement, d'un autre côté, nombreux sont ceux qui font preuve de sens civique et de solidarité, nous permettant de mieux supporter les restrictions imposées. Aider ses voisins dans le besoin, faire des courses pour les seniors, encourager et soutenir le personnel soignant et les aidants,... Malgré les masques de protection, notre société nous montre son vrai visage.

Une fois que tout cela sera derrière nous, tirons les leçons de cette crise du coronavirus. Que le civisme et la solidarité forment les fondements de notre société. Et que la chaleur humaine, l'empathie et la compréhension nous rendent plus forts, plus unis que jamais.

Les consignes corona pour les activités extérieures



Nous sommes tenus de rester chez nous encore au moins jusqu'au 19 avril. Si vous voulez vous dégourdir les jambes dans les parcs, il y a des consignes à respecter. La pratique de la marche à pied, du vélo ou du jogging est autorisée, mais la distanciation sociale, essentielle en cette période de confinement,

s'applique aussi lorsque vous prenez un bol d'air.

Concrètement :

- Les plaines de jeux sont fermées.
- Les jeux de ballons et les jeux collectifs sont interdits.
- L'usage des bancs publics est limité à 1 personne.
- Il est interdit de rester sur place dans les parcs ou de s'installer sur les pelouses.

- Seuls le jogging et les promenades en compagnie d'1 personne (ou de la famille proche) sont autorisés (pas de sortie en groupe).

- La police et les gardiens de la paix font des contrôles dans les parcs et dans les lieux publics. En cas de mauvaise conduite, des amendes sont imposées.

Message aux jeunes : le coronavirus touche également les enfants et les ados. Et pensez à vos grand-parents.

Un printemps sans activités ?

Tous les événements du mois d'avril sont annulés ou reportés. Les activités de mai seront évaluées début avril. Voici un récapitulatif des principaux événements et activités qui ont dû être annulés ou reportés à Jette.

L'ARTIESTENPARCOURS D'ARTISTES Reporté

Ce week-end au cours duquel les artistes ouvrent les portes de leur atelier ou de leur espace d'exposition aux visiteurs devait normalement avoir lieu les samedi 25 et dimanche 26 avril 2020. Indépendamment des mesures qui seront prises au-delà du 19 avril, la commune a décidé de reporter le Parcours d'artistes.

KIDS' HOLIDAYS PÂQUES Annulé

Durant les vacances de Pâques et d'été, Kids' Holidays accueille plusieurs centaines d'enfants dans le cadre vert du domaine du Poelbos. Au vu des mesures strictes prises à l'encontre du coronavirus (confinement, distanciation sociale, ...), l'administration s'est vue dans l'obligation d'annuler la plaine de vacances durant les congés de Pâques. Une garderie limitée sur attestation sera organisée par les écoles.

FÊTE DE LA FAMILLE Reporté

La Fête de la famille aurait dû avoir lieu le 21 mars 2020 au domaine du Poelbos. Cet événement bisannuel propose aux familles une fantastique après-midi pleine d'animations. Une nouvelle date sera fixée pour l'événement.

ACTION CONTENEURS MOBILES Reporté

L'action conteneurs mobiles qui devait avoir lieu du 23 au 26 mars a été annulée. Chaque année, plusieurs actions ont lieu à Jette, permettant aux habitants de la commune de se débarrasser de leurs encombrants en les déposant dans des conteneurs mobiles. Vous serez avertis à temps des prochaines dates de ces actions.

KERMESSE DE PÂQUES Annulé

La Kermesse de Pâques qui devait avoir lieu du 24 avril au 3 mai sur la place Cardinal Mercier a été annulée.

PAS D'ACTUALITÉ DES PARTENAIRES CULTURELS

Vous ne trouverez pas dans ce Jette Info de pages reprenant les activités de nos partenaires culturels (GC Essegem, Centre culturel, Rayon Vert, Ploef, ...). Ces structures ont

en effet été contraintes de fermer leurs portes suite aux mesures prises contre le coronavirus. Dès que les restrictions seront levées, elles reprendront leurs activités et nous vous en tiendrons informés via le Jette Info, le site internet communal et la page Facebook officielle.

ACTIVITÉS APRÈS AVRIL

Nous vous annonçons déjà dans ce Jette Info certains événements planifiés en mai. Les réserves liées à l'évolution des mesures concernant le coronavirus sont toutefois de mise pour ces événements. C'est le cas par exemple de la Journée portes ouvertes de l'Environnement prévue le dimanche 10 mai.

JAM'IN JETTE Annulé

Le grand festival de musique du monde Jam'in Jette est annulé et donne déjà rendez-vous le 21 et 22 mai 2021.



Le CPAS ouvert et disponible pour toutes les personnes en difficulté



En cette période de crise liée au coronavirus, le CPAS de Jette s'organise pour garantir le maintien des aides sociales à toutes les personnes en difficulté.

- L'accueil du CPAS est ouvert tous les jours de la semaine, avec un horaire adapté (8h30 à 12h15) pour les urgences et les nouvelles demandes d'aide. Les bénéficiaires qui sont déjà connus du Centre sont invités quant à eux à prendre contact directement avec leur assistant(e) social(e) par

mail ou téléphone. Le paiement des allocations sociales se poursuit normalement.

- Les services d'aide à domicile sont également opérationnels moyennant des mesures de sécurité adaptées.
- Un plan d'aide à domicile pour les seniors a été spécialement mis en place avec la Commune et la Croix Rouge afin d'offrir un accompagnement pendant cette période difficile : pour toute information, conseil ou écoute, une ligne directe est ouverte.
- Vous connaissez une personne qui devrait bénéficier de cet accompagnement ? Ou vous ressentez le besoin d'être aidé pendant cette période ? Prenez contact au 0471/890.883 - 0471/833.053 (entre 8h et 16h, du lundi au vendredi).

Pour toute question ou demande d'information générale, vous pouvez contacter le CPAS au 02.422.46.11 ou via mail cpas-ocmw@jette.irisnet.be

Aide à domicile spéciale Seniors



Les mesures pour protéger la population contre la propagation du coronavirus ont un grand impact sur la vie quotidienne des seniors. C'est pourquoi la commune de Jette, en collaboration avec le CPAS de Jette et la Croix-Rouge locale, a mis en place un plan d'aide à domicile pour les seniors.

Vous avez plus de 65 ans ? Vous êtes isolé et vous habitez sur le territoire jettois ? Vous êtes contraint de rester chez vous et vous avez besoin d'aide ?

Nous voulons vous offrir un accompagnement pendant cette période difficile :

- Une information, des conseils et une écoute
 - Suivant les renseignements reçus, la possibilité de visites à domicile
- Vous connaissez une personne qui devrait bénéficier de cette aide ? Ou vous ressentez le besoin d'être accompagné pendant cette période ?
- Prenez contact avec les numéros suivants : **0471/890.883 - 0471/833.053** (entre 8h et 16h, du lundi au vendredi, entre le 16 mars et le 3 avril 2020 inclus).

Vous voulez simplement quelques conseils préventifs ?

- Appelez le Call Center du SPF Santé Publique (entre 8h et 17h) : 0800/14.689
- Consultez les canaux d'information du SPF Santé publique qui sont régulièrement actualisés :
 - le site internet de référence : www.info-coronavirus.be
 - les médias sociaux : Twitter : @SanteBelgique / Facebook : SanteBelgique

Accès Administration communale



Dans le cadre de la lutte contre le coronavirus, des modalités particulières sont d'application pour l'accès aux différents services communaux.

Heures d'ouverture de l'administration communale

- L'administration communale est accessible, uniquement sur rendez-vous - 02.423.12.11, du lundi au vendredi de 8h30 à 13h, y compris le jeudi – pas d'ouverture le jeudi jusque 19h
- Les citoyens sont invités à se présenter à l'administration communale uniquement pour les démarches indispensables et à postposer leur visite si leur demande peut attendre.
- L'accueil du bâtiment Theodor 108 est fermé. Les services Gestion du Territoire et Gestion foncière et Habitat sont accessibles uniquement sur rendez-vous et uniquement pour des dossiers urgents. Gestion du Territoire : uniquement sur rendez-vous au 02.422.31.49 (permis d'urbanisme) ou 02.422.31.55 (permis d'environnement). Gestion foncière et Habitat : uniquement sur rendez-vous au 02.423.13.62/63).

Irisbox, 24h/24, 7j/7

Le guichet électronique Irisbox reste disponible 24h/24 et 7j/7 pour obtenir de nombreux certificats et actes administratifs : irisbox.irisnet.be

Quels sont les documents disponibles sur Irisbox ?

Documents gratuits (à imprimer chez soi)

Certificat de vie • Certificat de composition de ménage • Certificat de résidence principale • Certificat de cohabitation légale • Certificat de résidence en vue de contracter un mariage • Certificat de nationalité belge • Certificat de mode de sépulture et/ou rites Certificat d'électeur belge • Certificat de résidence principale avec historique • Extrait des registres

Documents payants

Déclaration de changement d'adresse • Extrait de casier judiciaire

MERCI,
À TOUTES LES **PERSONNES**
DU SECTEUR DE LA **SANTÉ,**
DE LA **SÉCURITÉ,** DE LA
PROPRETÉ ET À TOUTES CELLES
QUI ASSURENT ÉGALEMENT
LA CONTINUITÉ DES SERVICES
INDISPENSABLES EN CE TEMPS
DE CRISE.



#corona
www.info-coronavirus.be

La propreté, notre affaire à tous

Même quand les habitudes sont chamboulées



A circonstances exceptionnelles, mesures exceptionnelles ! Durant le mois de mars (et durant au moins une partie du mois d'avril), nos habitudes ont été chamboulées par les mesures imposées par le gouvernement, afin de protéger au maximum la population et de lutter contre la propagation du coronavirus.

Au sein des services communaux, et principalement des services de terrain ou en contact direct avec la population, les équipes ont dû s'adapter à ces circonstances particulières et aux restrictions entraînées par les mesures de confinement. C'est le cas évidemment du service Propreté publique, qui a pris ses dispositions pour fonctionner du mieux possible en effectif réduit et continuer à assurer la propreté de la commune en se concentrant sur les tâches et les axes prioritaires.

Une gestion responsable des déchets

Quelles que soient les circonstances, la propreté de la commune dépend aussi de votre collaboration. Le service Propreté publique compte donc sur le concours de chacun et de chacune pour assurer au quotidien une gestion responsable des déchets, confinement ou non...

Concrètement, voici les petits gestes qui vous permettent de participer à votre niveau à la propreté des rues de Jette :

- 01 Entretien et nettoyage votre trottoir, notamment lorsqu'un sac poubelle a coulé ou a été percé.
- 02 S'assurer que vos sacs poubelles sont bien fermés lorsqu'ils sont présentés à la collecte et qu'ils sont sortis aux heures légales (après 18h la veille de la collecte).
- 03 Rentrer vos sacs poubelles (dans la mesure du possible) si la collecte n'a pas eu lieu.
- 04 Ne pas procéder à des dépôts sauvages (attention, les contrôles caméras sont renforcés pour lutter contre ce genre d'incivilité !).
- 05 Ne pas nourrir les animaux (chats errants, pigeons, ...).
- 06 Ramasser vos mégots de cigarette et les déjections de votre chien.
- 07 Ne pas jeter vos mouchoirs en papier dans la rue (pour rappel, les précautions d'hygiène de base recommandent de les jeter dans une poubelle fermée).

L'Agence Bruxelles Propreté a été contrainte fin mars de suspendre la collecte des sacs jaunes et bleus. Ne les sortez plus jusqu'à nouvel ordre.

Comme le dit très justement un slogan né dans le cadre de la lutte contre le coronavirus : 'Puisqu'on ne peut pas se serrer la main, serons-nous les coudes !'. Merci à tous pour votre compréhension et votre collaboration.

En cas de souci, vous pouvez prévenir le service Propreté publique de la commune via l'application Fix My Street ou par mail à l'adresse ombudsman-proprete@jette.irisnet.be.

Conteneurs mobiles : action postposée

Les actions annuelles qui vous permettent de vous débarrasser de vos encombrants à quelques pas de chez vous connaissent généralement un grand succès à Jette. Reporter l'action de fin mars était inévitable au vu des mesures de confinement imposées. Une nouvelle action sera organisée dès que les circonstances le permettront, soyez-en sûrs !

La propreté au fil des saisons

Enlèvement des graffitis



L'arrivée du printemps réveille votre âme de romantique ? Si vous avez envie de faire des grandes déclarations à l'élue ou l'élue de votre cœur, évitez cependant de le faire sur les murs... car aussi jolis et bien intentionnés soient-ils, les graffitis sont illégaux et punis par le règlement général de police.

Saviez-vous en outre que, en tant que propriétaire, vous êtes tenu de faire enlever les graffitis sur vos biens ? Le service communal Graffitis intervient gratuitement, sur simple demande, pour débarrasser votre immeuble, votre porte de garage ou votre mur des tags intempestifs qui les abîment et les salissent.

Travail professionnel

Les membres du service graffitis de la commune de Jette ont suivi une formation spéciale pour ce métier à risque dans lequel

ils manipulent des produits toxiques. A bord de son véhicule, l'équipe dispose du matériel nécessaire pour effacer de manière professionnelle les graffitis sur des surfaces non peintes. Elle procède en plusieurs étapes, appliquant d'abord un dissolvant au pinceau sur le mur qu'elle laisse agir et nettoie ensuite avec de l'eau chaude sous pression.

Gratuit, mais obligatoire

Les propriétaires victimes de graffitis doivent faire appel au service Graffitis qui intervient gratuitement pour enlever les graffitis

lorsqu'il n'est pas possible de repeindre simplement le mur. Une convention doit pour cela être signée entre le propriétaire et la commune. Sachez cependant que les produits employés pour l'enlèvement des graffitis ne peuvent être utilisés par temps trop froid et que, revers de la médaille, ceux qui ne font pas appel au service Graffitis peuvent se voir infliger une taxe communale... Voilà qui devrait vous convaincre deux fois !

Plus d'infos : Service communal Graffitis
02.478.09.62 - proprete-netheid@jette.irisnet.be

Jette s'engage pour les chats errants

La commune de Jette est sensible au bien-être animal et s'engage au quotidien pour la cause, via des mesures comme la prime communale pour la stérilisation des chats domestiques, mais aussi via une nouvelle campagne de stérilisation pour les chats errants.

Avec l'aide de nourrisseurs accrédités et de l'asbl Chats Libres, la commune de Jette a lancé une campagne de stérilisation des chats errants. Elle bénéficie pour ce faire d'un soutien financier de la Région de Bruxelles-Capitale.

Hygiène publique

La stérilisation des chats errants permet en effet de lutter contre leur multiplication et leur garantit donc des conditions de vie plus agréables. C'est en outre une façon de garantir la salubrité publique. A Jette, seuls les nourrisseurs accrédités sont autorisés à nourrir les animaux sur la voie publique et bénéficient d'une dérogation au règlement



général de police. Vous avez envie de participer à cette campagne et de devenir nourrisseur accrédité pour aider la commune à réguler la population des chats errants ? Contactez le service Développement durable - Environnement.

Stérilisation des chats domestiques

Outre les chats errants, il est important de faire stériliser les chats domestiques. Depuis le

1^{er} janvier 2018, tout propriétaire de chat est obligé de le faire stériliser avant qu'il n'atteigne l'âge de 6 mois. Les Jettois ont pu compter pour cela en 2018 et 2019 sur une prime communale d'un montant de 50 € pour un mâle et de 75 € pour une femelle. Cette action devrait normalement être reconduite en juin 2020.

Plus d'infos :

Service Développement durable-Environnement
02.422.31.01 - ddo@jette.irisnet.be

6
mai

Jette Met fête son premier lustre !

Sous
réserve

Le mois prochain, Jette Met fêtera ses 5 ans d'existence. Les producteurs sont déjà prêts à célébrer l'événement et vous réservent quelques surprises pour le mercredi 6 mai.

Chaque mercredi après-midi (sauf durant cette période de confinement qui a vu l'annulation de tous les marchés), les producteurs du Jette Met sont fidèles au poste avec leurs produits de qualité, sains et durables. Et ils sont à chaque fois ravis que de nombreux Jettois sont au rendez-vous. C'est pourquoi ils souhaitent fêter avec vous le cinquième anniversaire du marché !

Bonne ambiance

Jette Met revêtira pour l'occasion son habit

de fête. Prévoyez donc un petit peu de temps supplémentaire pour votre visite au marché le mercredi 6 mai et profitez de l'occasion pour discuter avec les maraîchers, goûter leurs nouveaux produits, rencontrer les nouveaux venus, ... Les producteurs seront sur tous les fronts pour donner à cet anniversaire

l'éclat qu'il mérite. Consultez le prochain Jette Info pour en savoir plus sur cet événement.

■ 5 ans Jette Met

Mercredi 6 mai, de 14h30 à 18h30
Place Cardinal Mercier

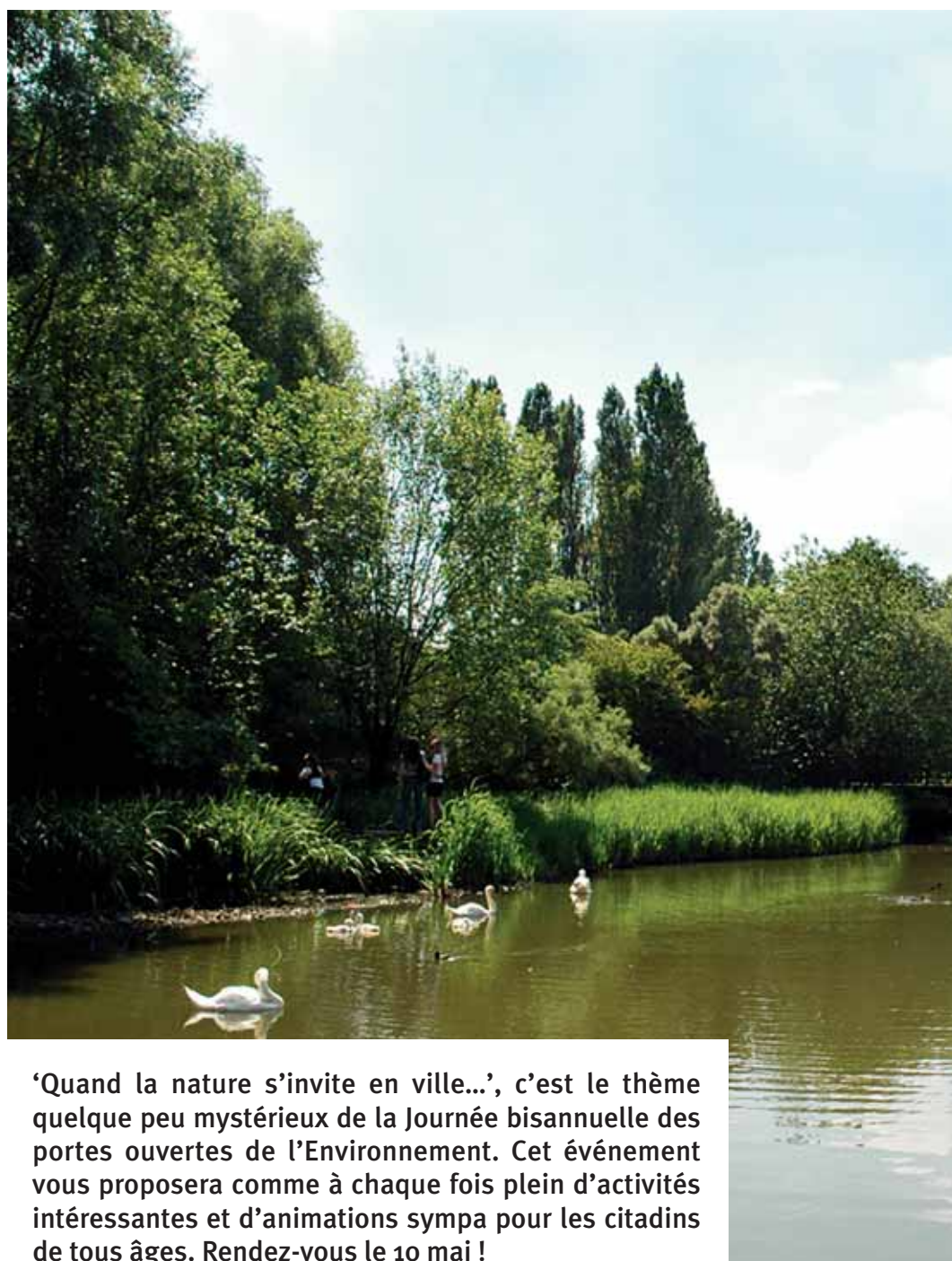


10
mai

Journée portes ouvertes de l'Environnement

Sous
réserve

Jette **NATUREllement**



'Quand la nature s'invite en ville...', c'est le thème quelque peu mystérieux de la Journée bisannuelle des portes ouvertes de l'Environnement. Cet événement vous proposera comme à chaque fois plein d'activités intéressantes et d'animations sympa pour les citoyens de tous âges. Rendez-vous le 10 mai !

Vous l'avez sans doute remarqué : depuis quelques années, la nature s'invite en ville ! Le béton de nos rues se met peu à peu au vert. De petites fleurs autrefois discrètes poussent aujourd'hui au pied des barrières. De l'herbe bien grasse apparaît dans les interstices des pavés. Des arbustes sont autorisés à pousser là où ils étaient systématiquement arrachés. Finis les herbicides, place à la biodiversité ! La commune de Jette a pris le parti de la na-

ture et encourage les habitants à fleurir les trottoirs et les pieds de murs. Le bénéfice n'est pas seulement esthétique. La nature en ville permet aussi de renforcer le sentiment d'appartenance et le lien social. Autoriser tout un chacun à cultiver son mètre carré de terre au pied d'un arbre communal, faciliter les échanges entre habitants d'un jardin ou compost partagé, créer des espaces verts, ... Toutes ces actions permettent de rendre la vie en ville plus agréable.

Programme de la Journée portes ouvertes de l'Environnement :

- Visite des serres communales (avec une plante gratuite pour chacun) et de l'expo photo 'Du vert 'en stoemelings', quand la nature reprend sa place'
- Ferme pour Enfants : activités diverses
- Verger de la transition : balade découverte
- Jardin d'abeilles
- Stand Natagora et Natuurpunt : groupe ornithologique. De 10h à 18h.
- Bourse aux plantes. De 12h à 18h. Plus d'infos dans le Jette Info de mai.

Activités sur inscription :

- Balade découverte de la commune en bicyclette, avec visite des initiatives citoyennes et communales. 11h – départ du service communal des Plantations.
- Promenade guidée de la réserve du Poelbos et du marais de Jette. De 14h à 16h – départ du service communal des Plantations.
- Cueillette de plantes sauvages comestibles du printemps et préparations culinaires. De 10h30 à 12h (version salée/apéro) et de 14h à 15h30 (version sucrée/goûter).
- Balade musicale avec accordéoniste pour toute la famille (asbl 'Les 3 lézards'). 15h30 – départ du service communal des Plantations.
- Grand concours photo 'A la découverte de la nature spontanée' pour les amateurs de photo jettois – inscription et règlement au stand de la commune.

Inscriptions aux activités en groupes via www.jette.be

Vous retrouverez plus d'informations sur la Journée portes ouvertes de l'Environnement et plus particulièrement sur la Grande bourse d'échange de plantes, dans la prochaine édition de votre Jette Info.

■ Journée portes ouvertes de l'Environnement - Jette **NATUREllement**

Dimanche 10 mai 2020, de 10h à 18h
Service communal des Plantations
Avenue du Laerbeek, 120

Le printemps, saison des brocantes par excellence !

Sous
réserve

Maintenant que le printemps est officiellement installé, la saison des brocantes peut redémarrer. Durant les prochaines semaines, pas moins de six brocantes sont au programme. Espérons que la crise du coronavirus sera derrière nous. Vous pouvez encore rapidement réserver un emplacement ou simplement planifier une visite pour partir en quête de bonnes affaires.

Brocante Tilmont Dimanche 26 avril 2020

Rue Tilmont (entre le boulevard de Smet de Naeyer et la rue Léopold I^{er})
Inscriptions : apd 12.04
www.brocantetilmont.be
sinani@live.be

Brocante Lenoir Dimanche 26 avril 2020

Rue F. Lenoir (entre le boulevard de Smet de Naeyer et la rue L. Theodor)
Inscriptions : apd 10.04
0475.30.00.23
muriel.coppejans@cfwb.be

Brocante Wouters Vendredi 1^{er} mai 2020

Rues A. Wouters et J. Schuermans
Infos et inscriptions :
0475.48.60.00 ou (sous réserve) le 24 et 25 avril, de 16h à 18h30
Café 'Au Bon Coin'
Place de l'Ancienne Barrière, 1

Brocante Jacques Brel Samedi 2 mai 2020

Rues des Augustines (entre la rue Dansette et le boulevard de Smet de Naeyer), J. Loosens et G. Delathouwer
Inscriptions : apd 3.04
0478.58.09.97 ou
0472.97.44.48

Brocante Coin oublié Samedi 16 mai 2020

Quartier Coin oublié : avenue de Levis Mirepoix (entre la rue E. Faes et l'avenue C. Woeste), rue E. Faes (entre les avenues de Levis Mirepoix et Odon Warland), rue C. De

Clercq et avenue Odon Warland (entre l'avenue C. Woeste et la rue E. Faes).
Inscriptions : 30/04, 7/05 et 12/05, de 17h à 19h
Calabria
Avenue de Levis Mirepoix, 28
Informations après 16h au 0470.23.55.74 ou via amisdecorneille@gmail.com
ATTENTION : pas d'inscription par téléphone

Brocante Woeste Samedi 30 mai 2020

Parvis Notre-Dame de Lourdes
Inscriptions : apd 2.05
0496.94.81.82 ou
verschuereniv@gmail.com

Brocante Tournesols Samedi 6 juin 2020

Cour de récré de l'école Champ des Tournesols, rue Van Bortonne, rue de l'Eglise Saint-Pierre et place Cardinal Mercier
Inscriptions : apd 1.03
02.426.49.17

Brocante Esseghem Samedi 6 juin 2020

Rue Esseghem (entre les rues J. Lahaye et Dansette), rues de la Bravoure, de la Résistance et J. Loosens (entre les rues Esseghem et G. Delathouwer)
Inscriptions : inscriptions clôturées pour les habitants / non-habitants : 22.04, 29.04, 6.05, 20.05 et 3.06, de 18h à 20h
0485.25.53.40
kurtchristophe@labordage.be
Permanence de l'asbl l'Abordage (rue J. Lahaye, 169)

Brocante Pink Ribbonettes Brussels Dimanche 14 juin 2020

Rues E. de Grijse et J. Baudoux
Inscriptions :
Habitants : 20.04, 23.04, 27.04, 30.04, 4.05, 7.05 et 11.05, de 18h à 19h
Non-habitants : 14.05, 18.05, 21.05, 25.08, 28.05, 1.06 et 4.06, de 18h à 19h
Rue E. de Grijse, 1
Plus d'infos :
pinkribbonettebxl@gmail.com
Organisé au profit de l'action 'Pagayer contre le cancer du sein'

Brocante pour enfants Samedi 29 août 2020, de 10h à 17h

Place Reine Astrid
Inscriptions : apd 1.06
www.jette.be

Brocante du Marché annuel Lundi 31 août 2020

Rues Van Bortonne, Thomaes, H. Werrie, Gillebertus et chaussée de Wemmel
Inscriptions :
www.brocantejette.be
Habitants : apd 1.04
Non-habitants : apd 1.05
permanence : service Vie économique et Animations (chaussée de Wemmel, 100), le jeudi 30.04 de 13h à 18h pour les habitants et le jeudi 21.05 de 13h à 18h pour les non-habitants
Clôture des inscriptions : 31.07

Brocante Ô Don Samedi 12 septembre 2020

Dans le quartier Odon Warland (le long du Parc Huybrechts)
Inscriptions : apd 1.05
0477.589.472
comite-odon@hotmail.com

Brocante Vanderborgh Samedi 19 septembre 2020

Rue Vanderborgh, entre la rue Prince Baudouin et l'avenue de Laeken, entre les avenues de Laeken et Broustin et entre l'avenue Broustin et l'avenue des Gloires nationales
Inscriptions : apd 1.09
0477.74.91.42
mireille.de-looze@hotmail.com

Brocante Dieleghem Dimanche 20 septembre 2020

Chaussée de Dieleghem, rues Decrée et F. Volral
Inscriptions :
02.479.35.65 – 0475.60.78.63
dany.henrard@skynet.be

Brocante Dopéré Dimanche 20 septembre 2020

Rues L. Dopéré, S. Legrelle, Boghemans et Brunard et chaussée de Wemmel (entre les rues S. Legrelle et de L. Dopéré)
Inscriptions : apd 1.09
02.427.63.35

Appel aux équipes de jeunes (9 et 10 ans)

Lancement d'un nouveau championnat de mini-football

Depuis 42 ans, l'asbl Cocmes organise un championnat de mini-foot au Centre Omnisports, avec deux divisions seniors et une division vétérans. Afin d'assurer le relèbe, le Cocmes lance un nouveau championnat pour les jeunes de 9 et 10 ans. Vous voulez former une équipe ? N'hésitez pas à vous manifester.



Cet appel s'adresse aux directrices et directeurs d'écoles, aux responsables de clubs sportifs, aux mouvements de jeunesse, aux associations, aux maisons de quartier ou tout simplement aux parents.

Le Cocmes, le comité organisateur du championnat de mini-foot soutenu par l'échevinat des sports de Jette, a vu défiler des milliers de joueurs de tous les niveaux en foot et mini-foot. Certains joueurs de ni-

veau national ou international ont d'ailleurs déjà participé au championnat. Actuellement, quelques joueurs de la première heure arpentent toujours la salle en catégorie vétérans. Mais il faut penser au futur et le lancement d'un championnat de jeunes sera le premier pas.

Equipes de 6 joueurs

Le championnat s'ouvrira en septembre 2020 à une nouvelle catégorie : les 9-10 ans.

Cela permettra aux jeunes de se familiariser avec ce championnat particulier. Chaque équipe de 6 joueurs (au lieu de 5 joueurs, c'est la tradition au Cocmes) doit en outre être représentée et accompagnée par un adulte responsable. Tous les matches se déroulent au Centre Omnisports, toujours le samedi en début d'après-midi. Participer à un championnat est aussi une excellente façon de s'imprégner de la philosophie première qui reste le fair-play. Vous souhaitez que votre établissement scolaire, votre club, votre association, votre quartier soit représenté la saison prochaine dans la catégorie 9-10 ans ? N'hésitez pas à contacter l'asbl Cocmes pour de plus amples renseignements et/ou à vous inscrire à la séance d'information qui aura lieu fin avril au Centre Omnisports de Jette.

Infos et inscriptions :

Cocmes Jette - cocmes.secrétariat@gmail.com
verbistchristian@gmail.com

Les élèves de l'école Clarté

En visite au home Wiert 126

Cela fait plusieurs années que l'école Clarté et le home Wiert collaborent autour d'un projet intergénérationnel. Chaque année, les élèves de l'école rencontrent les résidents du home au cours d'animations et d'ateliers organisés autour d'un thème central.

Pour l'année scolaire 2019-2020, c'est le thème du zéro déchet qui a été choisi, une démarche dans laquelle l'école s'est lancée il y a déjà près de deux ans avec beaucoup de succès. Après des rencontres autour du chant (avec à la clé un spectacle), des ateliers de tricot, des ateliers d'éducation artistique ou un goûter de Noël, les élèves de 5A ont travaillé récemment avec les résidents du home Wiert 126 à la réalisation d'éponges tawashi. Ces éponges fabriquées à base de matériel de récupération sont 100% lavables et très sim-



ples à réaliser. Pour les élèves, c'est toujours un réel plaisir de passer du temps avec les résidents du home. Ils ressentent beaucoup d'émotions lors des visites et échangent énormément. Chaque élève est en binôme

avec un résident et aide ce dernier à travers diverses activités qui développent les 5 sens.

Elèves et professeurs tiennent d'ailleurs à remercier la maison de repos, le directeur, les ergothérapeutes, ... qui les accueillent chaleureusement à chaque visite.

- J'aime aller au home car c'est important de parler aux personnes âgées. Elles rigolent avec nous, je ressens beaucoup d'émotion.

Lina

- J'adore aller au home ce sont des personnes adorables et elles nous racontent des moments importants de leur vie.

Kilya

- J'aime aller au home car les personnes âgées sont gentilles et elles nous comprennent.

Mohamed

La collection du Musée d'Art Abstrait



Durant un an, nous mettons chaque mois à l'honneur une œuvre d'art issue de la collection du Musée d'Art Abstrait, avec une courte explication sur l'auteur et l'œuvre en question. Vous avez envie de découvrir la peinture ou la sculpture de vos propres yeux ? Rendez-vous, dès la fin de la période de confinement, au Musée d'Art Abstrait, dans la rue Esseghem. Avec votre entrée, vous pourrez également visiter gratuitement le Musée René Magritte voisin.

Ugoll Jean Rets

1959 - Huile sur toile - 80,5 x 120,5 cm

Jean Rets est un des artistes les plus représentés dans la collection du Musée d'Art Abstrait, avec 36 œuvres au total. Il fait partie des grands noms de l'art abstrait belge et est l'un des artistes chéris du Musée.

L'artiste belge Jean Rets est né en 1910 à Paris et ne s'est installé en Belgique qu'après la Première Guerre mondiale. Il a d'ailleurs

conservé des liens étroits avec Paris, où les échanges artistiques avec de grands maîtres de la peinture internationale ont influencé ses propres créations.

Son œuvre est constituée de peintures abstraites et géométriques ainsi que de reliefs disposant d'un cachet propre, mais dans lesquels l'artiste semble à chaque fois se réinventer. Il connaît son apogée artistique dans les années '50. Son art s'intègre aussi dans l'architecture, via des compositions de façades, de vitraux ou de mosaïques.

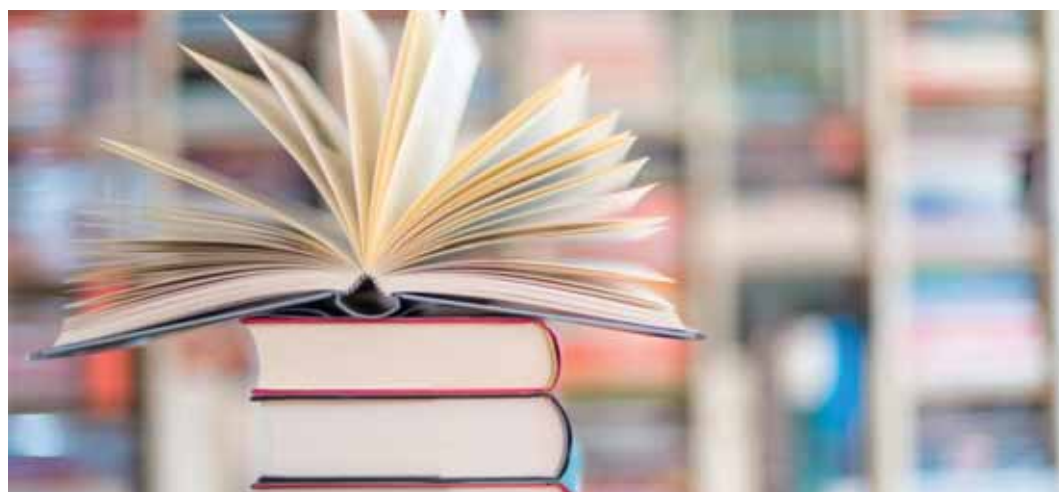
Rets apporte du rythme aux formes géométriques et aux couleurs. C'est le cas notamment dans son œuvre baptisée 'Ugoll' qui

appartient à la collection du Musée d'Art Abstrait. Cette peinture – l'une de ses œuvres maîtresses – est aussi complexe qu'équilibrée. Sa composition parfaite offre au spectateur un apaisement naturel, mais la richesse des éléments qui la composent intrigue malgré tout.

- **Musée d'Art Abstrait**
Rue Esseghem, 137
Du mercredi au dimanche,
de 10h à 18h
10 € (tarif standard)
8 € (-23, groupes)
5 € (Jettois)
Temporairement fermé



Bibliojette : prêt limité sur rendez-vous durant le confinement



En cette période de confinement, les bibliothèques de Jette sont fermées au public, mais elles vous proposent un service de prêt limité. Ce service est uniquement accessible aux Jettois inscrits à la bibliothèque. Une seule demande par famille pour toute la durée du confinement.

Procédure de prêt limité :

- Choisissez les livres que vous souhaitez emprunter sur le catalogue collectif bruxellois en notant le titre et l'auteur. N'oubliez

pas de vérifier s'ils sont disponibles à BiblioJette.

- Maximum 10 livres ou documents par famille (habitant à Jette et affilié à la bibliothèque).
- Envoyez un mail à l'adresse bibliojette@jette.irisnet.be en indiquant votre nom et adresse ainsi que le numéro de votre bibliopass jettois. Les bibliopass délivrés par une autre bibliothèque bruxelloise ne permettent pas d'effectuer un prêt à Jette.

- Indiquez clairement dans votre mail les titres et auteurs des livres souhaités et éventuellement le type de document (livre, livre audio ou DVD). Si les données sont incomplètes, nous risquons de ne pas identifier votre demande.
- Les demandes seront traitées uniquement par mail. Vous recevrez une confirmation par mail ainsi qu'un jour et une heure de rendez-vous.
- Les rendez-vous pour la distribution des colis auront lieu le mercredi et le vendredi, de 13h30 à 16h, dans l'entrée de la bibliothèque néerlandophone - Place Cardinal Mercier, 6.
- Venez seul et veillez à être à l'heure. Si ce n'est pas le cas, les livres seront remis en rayon et aucune autre demande de votre part ne sera traitée.
- Afin d'éviter la contamination, les livres prêtés dans le cadre du confinement ne doivent pas être remis à la bibliothèque avant la fin de la période de confinement.
- Si vous avez encore des livres en prêt chez vous, ne les rapportez pas à la bibliothèque. BiblioJette accepte aucun retour.

Du temps pour lire?

Essayez les ressources numériques



En cette période de confinement, la lecture est une excellente échappatoire. Après une période de fermeture complète, BiblioJette a rouvert ses portes, uniquement pour le retrait sur rendez-vous de livres commandés en ligne. C'est aussi l'occasion toute trouvée de vous essayer à la lecture numérique !

Littérature, classiques et BD

En tant qu'affilié à la bibliothèque francophone de Jette, vous pouvez avoir accès au catalogue en ligne Lirtuel, qui vous permet de louer jusqu'à 4 livres numériques (8 durant les mesures de confinement liées au coronavirus) pendant 30 jours, pour les consulter sur votre liseuse, votre tablette, votre smartphone ou votre PC. Le catalogue contient de la littérature d'aujourd'hui pour adultes et enfants, des classiques et des bandes dessinées. Et bonne nouvelle : suite aux mesures de confinement, l'inscription a été facilitée. Il vous suffit de créer un compte en ligne sur www.lirtuel.com. Des guides d'installation et d'utilisation sont également à votre disposition sur le site.

Colorie, c'est du belge

Le Centre de littérature jeunesse de Bruxelles propose aux plus jeunes de (re)découvrir le plaisir du coloriage grâce à des dessins originaux d'illustrateurs belges comme Françoise Rogier ou Thomas Lavachery. Rendez-vous vite sur www.cljbxl.be pour télécharger gratuitement ces coloriages inédits dans l'onglet 'colorie, c'est du belge'.

Vous cherchez d'autres idées pour passer le temps ? Rendez-vous sur la page Facebook de BiblioJette où vous pourrez également découvrir les coups de cœur des bibliothécaires disponibles sur Lirtuel.

Plus d'infos : www.lirtuel.com - www.cljbxl.be
Facebook : @bibliojette



Parmi les presque 12.700 Jettois d'origine étrangère, 38 ont la nationalité belgo-indienne. C'est assez peu en fait, quand on sait que l'Inde, avec près de 1,3 milliard d'habitants, est l'un des pays les plus peuplés au monde. Mais assez de chiffres, il est grand temps de vous livrer un nom : Rajeev Guru...

Il semblerait bien que ce Jettois du monde était destiné à atterrir un jour en Belgique. Lorsque l'entreprise pour laquelle il travaille reprend en 2004 l'entreprise malinoise Pauwels Trafo, son employeur lui propose d'aller y travailler quelques mois. 'Je n'avais jamais entendu parler de la Belgique et quand j'ai fait une recherche Google à propos du pays et que j'ai découvert que les principales langues étaient le français et le néerlandais, j'ai décliné la proposition', raconte timidement Rajeev Guru. 'Deux ans plus tard, j'ai reçu une proposition de mon nouvel employeur – j'avais entretemps changé de travail – pour effectuer une mission d'un an chez Belgacom. J'ai pensé que cette deuxième offre d'emploi 'belge' ne pouvait pas être un hasard et j'ai donc décidé de dire oui...'

Kannada, telugu, néerlandais, ...

L'année chez Belgacom s'est transformée en quatre ans et l'Indien a entre-temps fait la connaissance de Nele, une Malinoise qu'il a épousée en 2010. 'Nous avons fait un voyage en Inde avec une cinquantaine de personnes et nous avons organisé sur place une fête de mariage indienne traditionnelle durant deux jours', se souvient le jeune marié d'alors en feuilletant un album de photos. Un an plus tard naissait sa fille Maya, suivie en 2013 par son fils Mylo. Et quelle est aujourd'hui la langue d'usage dans cette famille dont le papa avait refusé une première expérience professionnelle en Belgique à cause de la barrière de la langue ? 'Les cours de français que j'ai suivis durant ma première année en Belgique n'ont pas été un franc succès', rigole-t-il, 'mais je parle aujourd'hui

principalement en néerlandais avec ma femme et mes enfants.' Sa connaissance du néerlandais est en effet remarquable, certainement pour quelqu'un qui, en plus de l'anglais, a une langue 'indienne' pour langue maternelle. 'Outre les deux langues nationales – anglais et hindi – chaque province indienne possède son propre dialecte et j'en parle deux : le telugu et le kannada.

Globe-trotteur en Inde

Grâce au telugu, la langue parlée dans l'entité indienne d'Andhra Pradesh, nous abordons sans transition les racines précises de Rajeev Guru, car l'Inde est incroyablement grande. 'Je suis en réalité originaire de l'entité voisine de Karnataka, plus précisément de la ville de Bangalore. En fait, je suis même né à New Delhi et jusqu'à mes 20 ans j'ai habité dans quatre ou cinq grandes villes différentes. Il n'y a que l'est de l'Inde que je ne connais vraiment pas.'



L'anglais et l'hindi sont les deux langues nationales en Inde. Chaque province possède en outre son propre dialecte et j'en parle deux : le telugu et le kannada.

Il souhaite également faire découvrir au mieux son pays et la culture indienne à sa famille. 'Durant nos vacances annuelles, nous passons en général une semaine chez mes parents et le reste du temps nous visitons une autre ville ou une autre région.'

Brahmane selon le système des castes

Au cours de notre échange, l'hindouisme a déjà été évoqué quelques fois, mais sans aborder ses fondements. 'Personnellement, je vois plus l'hindouisme comme une philosophie de vie que comme une religion', déclare Rajeev Guru. 'Plutôt qu'une visite au temple, je préfère m'accorder de temps en temps un moment de réflexion à la maison'.

Il ajoute encore brièvement que, selon le système de castes toujours d'application en Inde, sa famille appartient aux Brahmanes, le groupe duquel sont principalement issus les prêtres qui officient dans les temples hindous. 'Mais ce système de castes n'est encore réellement appliqué au sens strict que dans les zones rurales, où le niveau de développement est encore bas. Dans les villes, la structure hiérarchique entre les quatre groupes du système de castes est en grande partie abolie...'